



**GARAGE DES SABLIERES
SARL GMC**
ROUTE DE SAINT PHILIBERT
21220 GEVREY CHAMBERTIN
Tél : 0380343019
SIRET
TVA
RIB
NAF



DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REPERES CLIENT	LIBELLE COMPT	REV. CDE	DATE DE REGLEMENT
Facture	24/10/2024	27 127	VISIO SCREEN		Payable le 24/10/2024
353678	5604				
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	QPB	NATURE DU DOCUMENT
BASEQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	QPB	NATURE DU DOCUMENT	PV PAGE
Peugeot	EXPERT	FW-475-WJ	240 020		001 1
MODEL	N° IMMATRICULATION	KM	EP	PRECEDENCE	PREL PAGE
DESIGNATION	QUANTITE	PREX UNITAIRE	MONTANT	CT	
		TTC	TTC		
PDIV	KIT DISTRIBUTION + POMPE A EAU	1.00	326.09	326.09	2
1619850980	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	2.00	13.68	27.36	2
PDIV	COURROIE ACCESSOIRE	1.00	45.48	45.48	2
PDIV	FILTRE CARBURANT	1.00	66.04	66.04	2
PDIV	FILTRE AIR	1.00	22.28	22.28	2
PDIV	FILTRE HABITACLE ANTI-POLLEN	1.00	26.28	26.28	2
PDIV	FILTRE HUILE MOTEUR	1.00	20.82	20.82	2
PDIV	KIT EMBRAYAGE AVEC VOLANT MOTEUR	1.00	1 100.77	1 100.77	2
PDIV	CARDAN	1.00	234.00	234.00	2
HUINEO	HUILE MOTEUR 5W30 C2	5.00	27.60	138.00	2
PDIV	MOTEUR	1.00	3 600.00	3 600.00	2
HUIBV	HUILE BOITE VITESSE 75W40	2.00	14.40	28.80	2
PDIV	RECEPTEUR	1.00	86.64	86.64	2
PDIV	EMETTEUR	1.00	162.00	162.00	2
MOM2	MO MECANIQUE TAUX 2	14.20	106.80	1 516.56	2

IBAN FR76 1250 6700 1256 5241 4003 441 Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT AGRIFRPP825

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

Tot. HT 6 167,60
Tot. TTC 7 401,12
NET À PAYER 7 401,12 EUR

	QTE	MONTANT HT	TAUX TVA	MONTANT T.V.A.
27127	2	6 167,60	20,00	1 233,52
353678				
24/10/2024				
7401.12				
24/10/2024				
Total TVA :				1 233,52

PAPILLON A JOINDRE
A VOTRE RÈGLEMENT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES
MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-10 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client.
En cas de litige non résolu à l'amiable : si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social ; si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun.
Voir au verso nos conditions générales de réparation (CGR).

